



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
13 mai 2019
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quatorzième session
Point 18 de la liste préliminaire**
Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences
internationales sur le financement du développement

Conseil économique et social
Session de 2019
26 juillet 2018-24 juillet 2019
Point 6 de l'ordre du jour
Forum politique de haut niveau
pour le développement durable organisé sous
les auspices du Conseil économique et social

Forum sur le suivi du financement du développement – y compris la réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED (New York, 15-18 avril 2019) : résumé des travaux établi par la Présidente du Conseil économique et social

I. Introduction

1. Le quatrième forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement s'est tenu sous la présidence d'Inga Rhonda King (Saint-Vincent-et-les Grenadines), Présidente du Conseil, au Siège de l'ONU, à New York, du 15 au 18 avril 2019. Une réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods a été organisée dans ce cadre. La participation de nombreux ministres et hauts fonctionnaires, ainsi que d'autres parties prenantes, témoigne de l'importance croissante et du pouvoir de mobilisation du forum et de l'ONU lorsque le financement du développement durable est en jeu.

2. Le forum a été l'occasion d'aborder les questions de financement en tenant un discours centré sur l'être humain. L'incidence des risques liés aux changements climatiques, aux inégalités et aux technologies de rupture sur la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba a été soulignée. L'accent a été mis sur l'augmentation quantitative et l'amélioration qualitative des investissements publics et privés et sur la nécessité de veiller à ce que les secteurs, les populations et les pays présentant les besoins les plus importants en soient les destinataires. Les stratégies et politiques nationales de mobilisation des ressources financières ont été au cœur des débats, et les participants de divers pays ont échangé des données d'expérience en la matière. L'innovation et les nouvelles technologies offraient de nouvelles possibilités de financement du Programme 2030, mais il fallait s'attacher davantage à lever les obstacles structurels qui empêchaient de combler la fracture numérique et d'atténuer les nouvelles formes

* Nouveau tirage pour raisons techniques (30 mai 2019).

** [A/74/50](#).



de risque qui se faisaient jour. Face aux difficultés à surmonter, le forum avait mis en lumière des possibilités d'amélioration des mécanismes multilatéraux d'appui au développement durable et à son financement.

2. Les conclusions et recommandations du forum, arrêtées au niveau intergouvernemental, ont été adoptées par consensus. Ont été préconisés le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 ; la prise en compte desdites conclusions et recommandations lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement, en septembre 2019 ; un certain nombre d'engagements concrets en faveur de la réalisation d'analyses plus poussées et de l'adoption de nouvelles initiatives.

II. Ouverture du forum

3. La Présidente du Conseil économique et social a ouvert le forum en constatant qu'en dépit des progrès réalisés depuis l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba, les grandes transformations nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030 ne s'étaient pas encore concrétisées. Les risques pesant à l'échelle planétaire menaçaient de compromettre l'accomplissement des aspirations mondiales et les progrès attendus à l'échelon des pays. La hausse du niveau de la dette et les tensions commerciales aggravaient la vulnérabilité des pays en développement. Pour que personne ne soit laissé pour compte, il fallait renforcer le multilatéralisme. Les cadres de financement devaient être mieux alignés sur les objectifs de développement durable. Il convenait de formuler des recommandations claires et pragmatiques afin de stimuler les investissements durables et de canaliser les ressources de manière appropriée. Le document final du forum définissait un certain nombre de principes clés et de domaines de travail à privilégier.

4. La Présidente de l'Assemblée générale a souligné que pour bâtir un avenir durable, il fallait investir dans le présent. Quatre ans après l'adoption des objectifs de développement durable, il était encore temps de prendre des mesures décisives pour tenir la promesse de l'élimination de la pauvreté. Il fallait remédier aux déficits de financement en utilisant les outils et les formules qui avaient fait leurs preuves. Les pays développés devaient honorer leurs engagements, notamment ceux qui figuraient dans le Programme d'Addis-Abeba et qui concernaient l'aide publique au développement. Pour que nul ne soit laissé de côté, les systèmes financiers devaient appuyer plus efficacement l'économie réelle. Et pour que se concrétisent les transformations dont le Programme 2030 était porteur, la détermination politique à le mettre en œuvre devait être tout aussi ambitieuse, à tous les niveaux.

5. Le Secrétaire général a déclaré que l'année 2019 était déterminante pour la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. Compte tenu des défis à relever sur le plan économique mais aussi dans d'autres secteurs, en particulier dans les pays en développement, il serait nécessaire de mobiliser des ressources beaucoup plus substantielles pour que les objectifs de développement durable puissent être atteints. L'utilisation faite des ressources et les zones choisies pour leur déploiement seraient également déterminantes. Dans sa stratégie pour le financement du Programme d'action 2030, le Secrétaire général avait décrit les grandes lignes de l'action que mènerait l'ONU pour instaurer une dynamique porteuse à tous les niveaux. En septembre 2019, il réunirait l'Alliance de l'investissement mondial au service du développement durable afin d'inviter des investisseurs de premier plan à se mobiliser en faveur de l'investissement à long terme. Il a également mis l'accent sur le renforcement de la collaboration entre l'ONU et les banques multilatérales de développement, avec pour objectif de stimuler le financement de l'action climatique

et d'améliorer l'accès des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement aux ressources ainsi mobilisées, ce qui constituait une priorité au niveau régional. À l'échelon national, l'ONU se donnait davantage de moyens pour aider les États à mobiliser leurs ressources intérieures, comme le préconisait la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

6. Tao Zhang, Directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), a déclaré que l'économie mondiale traversait une période délicate, puisque la croissance se poursuivait, mais à un rythme plus lent. Pour que les pays en développement atteignent les objectifs de développement durable, il était indispensable de stimuler la croissance à moyen terme. Le FMI avait défini trois grands leviers d'action : des politiques nationales visant à asseoir la résilience et à promouvoir l'inclusion ; l'intensification de la coopération internationale ; une volonté déterminée de travailler ensemble pour relever les défis mondiaux. Les changements climatiques exigeaient des actions conjointes, aussi le FMI se consacrait-il à des enjeux tels que les politiques budgétaires propres à faciliter l'atténuation de ces changements et l'adaptation à leurs effets, la tarification de l'énergie et le renforcement de la résilience. Il était urgent de repenser le système fiscal international. La dette publique constituait également un risque, en particulier dans un certain nombre de pays en développement. Enfin, l'exigence d'intégrité financière devait être mieux respectée.

7. Mahmoud Mohieldin, Premier vice-président pour le Programme de développement à l'horizon 2030, les relations avec les Nations Unies et les partenariats du Groupe de la Banque mondiale, a fait écho aux préoccupations exprimées par rapport à la croissance mondiale et aux incertitudes politiques. Selon les prévisions de la Banque mondiale, à moins d'un prompt changement d'orientation, plusieurs centaines de millions de personnes risquaient d'être laissées pour compte. À l'avenir, le rôle du secteur privé serait fondamental. Les États devraient investir dans le capital humain, moteur de la productivité et de la croissance. Au niveau régional, il fallait trouver des solutions plus intégrées et axées sur l'infrastructure, la logistique, le commerce et la mobilité des capitaux et des personnes. À l'échelon des pays, une croissance diversifiée permettrait de donner la priorité aux infrastructures, à l'égalité femmes-hommes et à l'appui dans les situations d'après-conflit. Quant à l'action menée au niveau local, elle prenait une importance croissante. En 2019, la question du financement devrait être mieux intégrée dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable – il s'agissait là d'une priorité – et le Forum politique de haut niveau pourrait y contribuer. Quant au Sommet de haut niveau, qui se tiendrait pendant une semaine en septembre 2019, il arriverait à point nommé pour accélérer l'action engagée.

8. Tim Yeend, Chef de cabinet et Conseiller principal du Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, prenant la parole au nom du Directeur général, a rappelé que le commerce était décrit comme l'un des vecteurs du développement durable dans le Programme d'action d'Addis-Abeba. De fait, il contribuait à la hausse des niveaux de revenu par habitant et donc à la réduction de la pauvreté. La part des pays en développement dans le commerce mondial avait fortement augmenté et il faudrait veiller à ce que ces gains ne soient pas réduits à néant en raison des difficultés du moment. Les démarches visant à régler les différends commerciaux étaient bienvenues. La conjoncture actuelle offrait l'occasion d'examiner les paramètres fondamentaux du système commercial mondial. Les membres de l'OMC avaient engagé un dialogue portant sur la réforme, ou la modernisation, de ce système selon plusieurs axes – transparence, notifications, élaboration de règles, modalités de négociation et de règlement des différends, conditions à remplir pour bénéficier d'un traitement préférentiel. Des « initiatives conjointes » étaient également envisagées à divers titres – commerce électronique ; micro-entreprises et petites et moyennes

entreprises ; facilitation de l'investissement ; respect de l'égalité femmes-hommes dans les échanges commerciaux ; enfin, un débat s'était engagé au sujet des modalités d'arrêt de règles dans le cadre de l'OMC. Le renforcement de la coopération mondiale devait constituer une priorité et le Forum servirait de cadre pour l'intensification du dialogue sur le multilatéralisme.

III. Discours liminaires

9. Tharman Shanmugaratnam, Vice-Premier Ministre de Singapour et Président du Groupe de personnalités éminentes du G20 sur la gouvernance financière mondiale, a mis en garde contre la fragmentation croissante du monde. Si cette situation s'aggravait, elle compromettrait la capacité future des pays de faire face à certains enjeux complexes : création d'emplois, changements climatiques, appauvrissement de la biodiversité, pénuries d'eau et pandémies. Les domaines du commerce, des finances, de la technologie et de l'accès aux données étaient devenus des sources de friction sur le plan politique, aussi convenait-il d'apporter au plus tôt des réponses propres à régler cette situation. Il fallait donner un nouveau souffle à l'ordre international, qui soit à l'image d'un monde de plus en plus multipolaire, décentralisé et interconnecté. Le système multilatéral, dont l'ONU et les banques de développement mondiales et régionales faisaient partie, devait fonctionner de manière plus cohérente et il fallait tirer parti des atouts respectifs de ses membres pour peser davantage sur le développement. Cela contribuerait à diversifier les risques et faciliterait la circulation des capitaux. Enfin, les États et les entreprises devaient regagner la confiance des populations en se concentrant sur les causes profondes de l'insatisfaction perceptible au niveau national, ce qui irait dans le sens de l'ordre international ouvert et intégré qui était dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

10. Raghuram G. Rajan, Professeur émérite de finance titulaire de la chaire Katherine Dusak Miller de la Booth School of Business (University of Chicago), a déclaré que le système de marché ouvert de la démocratie libérale, qui avait favorisé la prospérité au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, était désormais la cible d'attaques. Si certaines personnes en tiraient parti, d'autres s'en trouvaient exclues et il fallait consentir davantage d'efforts au niveau national pour aider celles-ci à s'adapter. La meilleure solution était de faire acquérir à celles qui travaillaient des compétences utiles, grâce à la formation continue et à la reconversion. Compte tenu de l'accélération de la mondialisation, les États adhéraient à des traités internationaux qui réduisaient leurs prérogatives, ce qui donnait naissance à des mouvements mettant l'accent sur la souveraineté nationale. Il était envisageable que le pouvoir s'exerce de nouveau à l'échelon national, à condition que les marchés restent ouverts. Les politiques mises en œuvre à l'échelon communautaire devaient partir de la base et être menées par des chefs de file ancrés localement, inspirés et dotés de moyens d'action. Il fallait rétablir les liens entre les économies nationales et locales. Les États pourraient aider les communautés locales à retenir les personnes talentueuses en leur fournissant des infrastructures de qualité et en leur donnant accès à l'Internet à haut débit. La communauté internationale devait préserver un monde ouvert au commerce et à l'investissement, tout en respectant le principe de subsidiarité, selon lequel les décisions étaient prises au niveau local dans le cadre d'une coopération élargie.

IV. Vue d'ensemble

Première session : « Faire face aux vents contraires : situation économique mondiale actuelle et nouvelles tendances »

11. Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Président du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, a présenté les principaux points du rapport du Groupe pour 2019. Il était urgent d'agir à divers titres : la croissance mondiale avait atteint un sommet, les risques liés à l'endettement s'aggravaient et il fallait lutter contre les changements climatiques, autant de facteurs qui compromettaient la concrétisation des aspirations collectives. Y faire face offrait l'occasion de réexaminer les arrangements existants en matière de commerce, de dette, de coopération fiscale et dans d'autres domaines, pour que le système multilatéral appuie plus efficacement le développement durable. La communauté internationale devait renouveler son engagement en faveur du Programme d'action d'Addis-Abeba et renforcer l'action collective. Les approches mondiales devaient être complétées par des mesures de portée nationale, qui s'appuient sur les cadres de financement nationaux intégrés dont les bases avaient déjà été jetées. La réalisation du développement durable exigeait l'adoption d'une perspective à long terme et l'application de mesures incitatives publiques et privées. Il fallait exploiter le potentiel de l'innovation pour renforcer le financement du développement, tout en gérant soigneusement les risques.

12. M. Zhang a souligné qu'il était essentiel que les pays en développement prennent des mesures au niveau national pour faire face à la multitude de problèmes liés au développement durable – notamment le déficit de financement substantiel que le FMI avait mis en lumière. Certes, le financement du secteur public ne suffirait pas à combler l'ensemble de ce déficit, mais il était crucial d'adopter à l'échelon national des mesures propres à faciliter la mobilisation des ressources intérieures pour financer l'éducation, les soins de santé et l'infrastructure. Le développement durable supposait une croissance économique partagée, fondée sur la stabilité macroéconomique, l'équilibre budgétaire et une planification budgétaire saine. Il était essentiel d'augmenter les recettes fiscales mais aussi de dépenser « plus intelligemment », d'appliquer une gouvernance de qualité et transparente, et de renforcer la coordination entre toutes les parties prenantes afin de susciter un consensus aussi large que possible. À ce titre, M. Zhang a cité en exemple le Bangladesh et l'Indonésie.

13. Camillo Gonsalves, Ministre des finances, de la planification économique, du développement durable et des technologies de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines, a demandé que l'accent soit davantage mis sur la vulnérabilité des populations face aux changements climatiques, s'agissant en particulier des petits États insulaires en développement. Il a rappelé les termes de l'accord conclu à l'issue des négociations sur le changement climatique : les pays en développement acceptaient une augmentation de la température de 2 degrés au maximum ; en échange, pour que ces pays s'adaptent aux changements climatiques, les pays développés s'engageaient à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Mais seuls 20 % du financement de l'action climatique étaient actuellement utilisés aux fins de l'adaptation. Dans les pays comme Saint-Vincent-et-les Grenadines, dont l'économie et les marchés étaient de petite taille, la mobilisation du secteur privé était moins susceptible de générer des ressources importantes, aussi les sources de financement officielles, telles que l'aide publique au développement et les instances fournissant des ressources destinées à l'action climatique, demeuraient-elles essentielles.

14. Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique, prenant la parole au nom de toutes les commissions régionales, a mis l'accent sur la planification nationale intégrée en tant qu'outil d'arbitrage entre la nécessaire stabilité macroéconomique et les appels à l'austérité. Elle a noté que le commerce était un important moteur de croissance et a cité l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine, récemment signé. Elle a souligné l'effet que pouvait avoir une faible croissance sur la soutenabilité de la dette et a appelé à une restructuration de la dette contractée sur les marchés. Il faudrait créer des catégories d'actifs liées à l'infrastructure, à l'éducation et à la santé pour attirer le secteur privé ; à cet égard, M^{me} Songwe se félicitait de la décision prise par la présidence japonaise du G20 de poursuivre l'initiative de l'Argentine en la matière. Elle a conclu en appelant à mieux prendre en compte la problématique femmes-hommes et à accorder une attention plus soutenue aux États fragiles et touchés par des conflits. S'agissant de l'ensemble de ces questions, les banques multilatérales de développement et l'ONU devaient œuvrer de concert.

15. Jorge Moreira da Silva, Directeur de la Direction de la coopération pour le développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a souligné l'utilité de l'aide publique au développement, qui était susceptible de combler l'absence de financements privés, le cas échéant. Il s'agissait d'un apport vital, en particulier dans les situations de fragilité. La baisse de l'investissement étranger direct et de l'aide publique au développement dont avaient pâti en 2018 les pays les moins avancés et l'Afrique était préoccupante. Les débats portaient trop souvent sur les montants et pas assez sur la nature des politiques propres à mettre les ressources financières mobilisées en adéquation avec les objectifs de développement durable. Il était certes important de changer d'ordre de grandeur, les millions devant être remplacés par des milliards, mais il l'était tout autant de réaffecter les milliards en question en se concentrant davantage sur les effets et les résultats escomptés. Il fallait aussi améliorer les outils de mesure, pour une plus grande transparence. Le soutien public total au développement durable pouvait constituer un complément de l'aide publique au développement, mais pas la remplacer. Une réglementation serait nécessaire pour corriger les incohérences du « marché du financement du développement », en appliquant notamment les principes de financement mixte de la feuille de route de Tri Hita Karana. La mobilisation des ressources nationales et la coopération fiscale internationale étaient également essentielles. Les activités relatives au financement du développement et les mesures visant à renforcer l'efficacité de l'aide devaient être mieux coordonnées.

16. Dana M. Peterson, Directrice de Citi Global Economics, Citigroup, a déclaré qu'il importait de convaincre le secteur privé de la pertinence économique des investissements consentis au titre de l'accomplissement des objectifs de développement durable, de sorte que des ressources privées puissent être débloquées à cette fin. Les États pourraient eux-mêmes y contribuer par des interventions constructives, par exemple en veillant à ce que les systèmes de protection sociale et de retraite soient ouverts à tous et non discriminatoires. De leur côté, les entreprises pourraient participer en fournissant les données nécessaires et en prenant des mesures correctives. Par exemple, à l'issue d'un examen interne des rémunérations, Citi avait augmenté les salaires des femmes et des employés appartenant à des groupes ethniques minoritaires. Les entreprises devraient s'attacher davantage à proposer aux femmes possédant des compétences poussées de retrouver leur place sur le marché du travail après un congé pour motif familial rémunéré. Les États pourraient appuyer en fournissant des services de garde d'enfants subventionnés à toutes les femmes qui le souhaitent.

17. Kavaljit Singh, Directeur du Madhyam, prenant la parole en tant qu'intervenant, a souligné la nécessité pour les pays de gérer la volatilité des flux de capitaux à court

terme, notamment au moyen de mesures de contrôle, de manière à réduire le coût élevé de l'auto-assurance et à éviter de devoir se plier aux conditions drastiques dont le FMI assortissait les financements qu'il accordait. Il importait également que les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement jouent un rôle plus actif au service du développement, de manière transparente et responsable. La technologie financière était de nature à contribuer aux objectifs de développement durable moyennant cinq conditions préalables : une réglementation et une supervision strictes devaient être instaurées ; des mesures de réglementation devaient être adoptées sans délai – en lieu et place d'une approche attentiste ; le personnel des instances de réglementation devait avoir une compréhension approfondie des sciences des données et des technologies connexes ; les règles applicables en matière de protection des données devaient être actualisées ; une réglementation internationale plus contraignante devait être instaurée, afin de prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

18. La table ronde a été animée par Rana Foroohar, chroniqueuse économique de renommée mondiale et rédactrice en chef adjointe du *Financial Times*. Au cours du débat, les intervenants ont souligné qu'il importait de gérer la dette souveraine de manière à en assurer la soutenabilité, en élaborant des stratégies de financement adaptées, en améliorant la transparence et en affectant les fonds mobilisés aux utilisations les plus productives. Ils ont mis en relief la nécessité cruciale de lutter contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites, étant donné leur incidence négative sur le ratio de solvabilité des pays. Certains ont proposé, en guise de solution, que soit renforcée la coordination entre les créanciers, compte tenu de l'augmentation du nombre d'acteurs publics et privés qui fournissaient des capitaux d'emprunt ou proposaient un financement par augmentation de capital. Pour ce qui était des ratios de solvabilité élevés exigés de nombreux pays des Caraïbes, ils l'étaient souvent en réponse aux événements climatiques, et les distinctions opérées entre pays s'agissant de l'accès à un financement à des conditions préférentielles – fondé sur le niveau de revenu – pouvaient sembler arbitraires à certains. Les systèmes d'échange de créances contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques ont été mentionnés comme un outil susceptible de permettre aux pays endettés de dégager une marge de manœuvre budgétaire aux fins de l'action climatique.

Deuxième session. Infléchir la courbe : les tendances non économiques – de nouvelles possibilités qui s'offrent

19. Aksel Jakobsen, Secrétaire d'État au développement international de la Norvège a déclaré que toutes les relations humaines reposaient sur la confiance et souligné la forte corrélation entre les niveaux de confiance observés dans une société donnée et la croissance économique. Il était indispensable d'entretenir le climat de confiance et de lutter contre l'injustice pour progresser dans l'exécution du programme de financement du développement. Les flux financiers illicites et la corruption entamaient la confiance, mais il était possible de la restaurer et de la renforcer au moyen d'une fiscalité équitable et d'une utilisation judicieuse des recettes, pour que chacun bénéficie de la prestation de services. La confiance était une condition *sine qua non* du bien-être et présentait un intérêt économique. Aksel Jakobsen a en outre mis en lumière le coût économique élevé de l'exclusion des personnes handicapées qui, selon l'Organisation internationale du Travail, avoisinait 7 % du produit intérieur brut (PIB) dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Il a insisté sur la nécessité de tenir compte, s'agissant en particulier de l'accès à l'éducation, des 800 millions de personnes handicapées vivant dans les pays en développement, et il a appelé l'attention sur l'appui fourni à ce titre par la Norvège.

20. De l'avis de Luis Alfonso de Alba, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sommet sur le climat de 2019, les changements climatiques constituaient le défi le plus difficile à relever pour l'humanité. Au rythme actuel, l'augmentation moyenne des températures relevées à la surface du globe finirait par atteindre 3 degrés. Certes, les possibilités offertes d'investir dans l'économie – notamment dans les énergies renouvelables – pour la transformer étaient de plus en plus nombreuses, mais les 100 milliards de dollars qui seraient mobilisés tous les ans d'ici à 2020 aux fins du financement de l'action climatique dans les pays en développement ne suffiraient pas. Pour transformer l'économie mondiale, il faudrait lever plusieurs milliers de milliards de dollars, sous la forme d'investissements publics ou privés. Le Fonds vert pour le climat pourrait jouer un rôle majeur à cet égard. Le Sommet sur le climat serait l'occasion d'accélérer l'action climatique, dont le financement – notamment au moyen de sources innovantes – comptait d'ailleurs parmi les axes définis pour les préparatifs du Sommet.

21. Ronan Ryan, Président du Groupe IEX et membre de l'Équipe spéciale chargée de la question du financement numérique des objectifs de développement durable, a présenté l'approche adoptée par IEX pour institutionnaliser l'équité dans le commerce. En ralentissant les échanges boursiers de 350 microsecondes, IEX entendait renforcer l'égalité des chances entre les *traders* « à haute fréquence » et les opérateurs ordinaires. S'agissant des possibilités offertes d'atteindre différents objectifs de développement durable, M. Ryan a souligné que les données, si elles étaient normalisées et analysées, aideraient à déterminer quelles interventions fonctionnaient et quelles autres pouvaient être adaptées à la situation locale.

22. La table ronde a été animée par M^{me} Foroohar. Au cours du débat, l'éducation – en particulier celle des filles – a été érigée au rang de priorité lorsque les risques non économiques ont été passés en revue. Pendant la transition technologique, il importerait également de promouvoir la formation continue pour améliorer les compétences de la population active. Un groupe de pays a déploré les effets négatifs des mesures économiques unilatérales sur le développement et a demandé qu'elles soient abandonnées.

V. Dialogues ministériels sur le financement

Premier dialogue ministériel sur le financement : « Promouvoir une croissance inclusive et réduire les inégalités »

23. Dans son exposé introductif, Maatia Toafa, Vice-Premier Ministre et Ministre des finances et du développement économique des Tuvalu, a déclaré qu'il n'existait pas de réponses types face aux problèmes à surmonter pour parvenir à la croissance économique et qu'il faudrait sans doute trouver des compromis. Aux Tuvalu, l'application effective de l'impôt sur les sociétés continuait de poser des difficultés en raison d'un manque de moyens. Le contrôle des comptes des principaux contribuables avait eu pour double conséquence de les dissuader de frauder et d'accroître les recettes fiscales. Les investissements consentis dans l'éducation et la santé publique avaient contribué à réduire les inégalités de revenus et à améliorer la mobilité sociale. Des réformes avaient été promulguées en vue d'améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité – nouvelles normes en matière d'achats ; instauration d'audits internes ; centralisation de la gestion des contrats de caractère commercial. Ces progrès avaient renforcé la confiance des partenaires de développement. La politique nationale en matière d'égalité femmes-hommes visait à mettre en place une budgétisation tenant compte des questions de genre. Enfin, face à la menace de catastrophes naturelles, le renforcement

de l'appui fourni par les partenaires de développement et un accès amélioré à des ressources financières dégagées au titre de l'action climatique seraient essentiels.

24. Giovanni Tria, Ministre de l'économie et des finances de l'Italie, a défini la phase actuelle de la mondialisation comme celle de l'hyperconnectivité. Si la prospérité s'en trouvait facilitée, cette situation avait aussi pour effet de renforcer la concentration du pouvoir économique à l'intérieur de certains pays, ce qui conduisait à une polarisation et à des inégalités sur le plan économique. Les laissés-pour-compte étaient généralement ceux qui disposaient d'un faible capital humain. Par conséquent, il fallait en priorité accroître les ressources et les investissements publics destinés à la protection sociale, à l'éducation et au renforcement des compétences, ainsi qu'à la formation. Actuellement, le volume des liquidités était substantiel mais les investissements faisaient défaut. En outre, la politique budgétaire devait être mieux coordonnée. Quant aux politiques fiscales, elles jouaient un rôle important et, lors de leur élaboration, il fallait s'attacher à procéder par étapes, à encourager l'investissement et à promouvoir le respect des obligations fiscales. La coopération internationale en matière fiscale était essentielle et il importait d'étudier les effets de la concurrence par le bas.

25. Mangala Samaraweera, Ministre des finances de Sri Lanka a déclaré que la question de la croissance inclusive figurait au cœur du budget national récemment établi. En raison de l'accélération de la libéralisation économique, il était indispensable de mettre en place des dispositifs de protection sociale, et la haute qualité des systèmes de santé et d'éducation du pays avait été préservée. Les indicateurs de l'égalité sociale évoluaient dans la bonne direction depuis 2012 : le coefficient de Gini diminuait régulièrement et les revenus des 20 % les plus pauvres augmentaient. Toutefois, les inégalités persistaient en milieu urbain, tout comme les inégalités régionales imputables aux difficultés qui avaient résulté du conflit. Il était nécessaire de promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'inclusion des personnes handicapées. À titre d'exemple de bonne pratique, la banque Enterprise Sri Lanka s'était fixé pour objectif d'aider 100 000 jeunes et femmes à créer leur entreprise en leur proposant un financement à des conditions favorables. Plusieurs milliers de personnes avaient déjà bénéficié de cette aide depuis 2018, et de nouvelles mesures avaient été proposées dans le budget de 2019 pour donner aux bénéficiaires un accès au marché, à la technologie et aux savoir-faire.

26. Norma Allegra Cerrato, Vice-Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Honduras a déclaré que l'approche adoptée par son pays en vue de réduire l'inégalité était fondée sur un cadre juridique solide, de manière à ne laisser personne de côté. La conception de l'avenir et le plan de développement à moyen terme définis au Honduras érigeaient la croissance inclusive et le développement durable au rang de priorités. En dépit des progrès réalisés, des inégalités subsistaient, sur le plan économique et social, et il était difficile de les résorber. Des réformes fiscales avaient été engagées, qui visaient à encourager l'investissement étranger, en vue de favoriser la création d'emplois décents pour les citoyens, ainsi que le développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat à l'échelle nationale. Du fait qu'il n'existait pas de solutions « toutes faites » qui soient applicables universellement, les gouvernements des pays en développement devaient s'appuyer sur une connaissance approfondie de leur situation propre. Lors de l'évaluation des incidences potentielles des réformes, il fallait s'attacher à prendre pleinement en compte la question du développement humain.

27. Alicia Tauro, représentante du grand groupe des enfants et des jeunes, a mis en relief l'énergie des jeunes, qu'elle a présentée comme une ressource pour le développement durable. Elle a contesté l'approche selon laquelle le PIB serait le pilier du développement et a plaidé pour des salaires décents, des conditions de travail sûres,

des planchers de sécurité et de protection sociale et l'accès à une éducation abordable et de qualité à tous les niveaux. Pour concrétiser cette ambition, il fallait que l'action menée aille au-delà des frontières du pays. La coopération nationale et internationale en matière de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales devait être renforcée. L'imposition par tranches progressives de la richesse extrême et des grandes entreprises était essentielle. La redistribution ne suffirait pas à réduire les inégalités. Il était nécessaire de procéder à des changements structurels de plus grande envergure pour contraindre le système financier, les systèmes politiques et le secteur privé à adopter d'autres comportements.

28. Intervenant dans les délibérations, Mamadou Diallo, Secrétaire général adjoint de la Confédération syndicale internationale, a mis l'accent sur la pauvreté des travailleurs et sur la nécessaire dissociation de la croissance économique et de l'augmentation des salaires. Une réelle hausse des salaires et un renforcement de la protection sociale auraient pour effet de stimuler la consommation, la demande mondiale, la création d'emplois et l'économie en général. En outre, les systèmes de protection sociale devraient être étendus pour assurer une couverture universelle. Ainsi, les travailleurs seraient davantage résilients lorsque l'évolution de la nature du travail et de l'économie parallèle les rendrait vulnérables.

29. John Authers, rédacteur principal pour les marchés de Bloomberg a animé une table ronde, au cours de laquelle il a été souligné qu'il importait d'investir dans les services et infrastructures de base pour soutenir l'économie de marché. L'absence de systèmes d'éducation efficaces pourrait inciter la population à accepter des emplois mal payés ou précaires. Il a été noté que, dans certains pays en développement, l'économie parallèle était florissante. Partant, la transition vers l'économie formelle devrait faire l'objet d'un examen attentif et être appuyée par des programmes de protection sociale solides dont la population active dans l'économie parallèle puisse bénéficier.

Deuxième dialogue ministériel sur le financement : « Mobiliser des ressources financières pour l'action climatique »

30. Richard Cantor, membre de l'Équipe spéciale sur les informations financières ayant trait au climat et responsable du crédit de Moody's Investors Service a déclaré que les entreprises n'investissaient dans la lutte contre les changements climatiques que si elles comptaient être récompensées sur les marchés financiers en cas de transactions respectueuses de l'environnement, tout en craignant d'être sanctionnées dans le cas contraire. L'Équipe spéciale avait analysé les avantages et les risques présentés par l'évolution du climat et formulé des recommandations à cet égard ; les progrès étaient encourageants. Elle avait examiné les états financiers de 1 800 entreprises au titre de 2017 et observé que la plupart des informations communiquées étaient conformes à ses recommandations. Toutefois, certaines difficultés subsistaient. En effet, les informations ne donnaient aucune indication sur les incidences financières des risques identifiés ; elles étaient souvent présentées dans différents types de rapport, ce qui rendait la comparaison difficile ; elles variaient en quantité et en qualité, en fonction des secteurs et des régions. Dans le secteur privé, de multiples dispositions avaient été prises pour améliorer la compréhension du marché et l'efficacité des mesures relatives aux risques et aux avantages présentés par l'environnement. À cet égard, certains participants ont évoqué le cas de Moody's, où des outils et des formations avaient été mis au point. De nombreux acteurs du marché étaient désormais conscients de la nécessité de prendre de telles mesures pour évaluer intelligemment les risques et les avantages liés à l'évolution du climat et agir en conséquence.

31. Nigel Clarke, Ministre des finances et de la fonction publique de la Jamaïque, a présenté l'action menée dans son pays en matière de gestion des risques climatiques, dans une conjoncture caractérisée par une dette élevée et une faible croissance. Il a fait observer que la Jamaïque avait réussi à relever ce défi en procédant à des réformes budgétaires, monétaires et structurelles. Récemment, le ratio dette/PIB avait nettement diminué et le taux d'emploi avait atteint un niveau record. Conscient de la menace que les catastrophes naturelles faisaient peser sur les perspectives économiques, le Gouvernement jamaïcain avait entrepris de prendre des mesures visant à renforcer la résilience. À l'avenir, l'accent serait mis sur l'épargne budgétaire et sur la création d'un fonds de réserve pour les risques naturels. Bien que la compagnie d'assurance Caribbean Catastrophe Risk Insurance débloque des fonds dans des circonstances spécifiques, le montant de la cotisation annuelle qu'elle prélevait grevait les ressources et réduisait la marge de manœuvre du Gouvernement sur le plan budgétaire.

32. Peter Eriksson, Ministre de la coopération internationale pour le développement de la Suède a insisté sur la disponibilité de ressources pour faire de la Suède un pays sans carbone ou presque, mais il a souligné qu'il fallait aller encore plus loin. Pour allouer des fonds à l'action climatique, les entreprises et le secteur financier avaient besoin d'orientations claires. Des cadres réglementaires devaient donc être mis en place pour instaurer des conditions propices à la réalisation de cet objectif. Il était crucial de proposer des mesures incitatives appropriées s'agissant des marchés de l'énergie. La Suède avait mis en place un système de certificats verts, qui avait suscité des investissements substantiels dans l'énergie éolienne. La corrélation entre rentabilité et efficacité énergétique était de plus en plus nette. En 2017, le Parlement suédois avait adopté une loi sur le climat qui prévoyait que les émissions nettes soient éliminées d'ici à 2045 et que la part des énergies renouvelables soit portée à 100 % d'ici à 2040. Au total, 13 plans par étapes pour les industries de l'acier, du ciment et de la construction, entre autres, avaient été soumis au partenariat Fossil-Free Sweden, dans le cadre duquel les chefs de file de l'industrie présentaient des programmes devant permettre d'atteindre les deux objectifs susmentionnés.

33. Aiyaz Sayed-Khaiyum, Ministre de la justice et Ministre de l'économie, de la fonction publique et des communications des Fidji, a souligné que, pour mobiliser efficacement des fonds à cette fin, les pays devaient définir et chiffrer les mesures qu'ils envisageaient de prendre au titre de l'action climatique. Aux Fidji, une taxe sur l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques, dont le taux avait été fixé à 10 %, était prélevée depuis 2017 ; elle visait à renforcer la résilience face à ces changements. Les recettes générées par la taxe alimentaient un fonds d'affectation spéciale destiné à protéger 43 villages menacés par l'élévation du niveau de la mer. Le succès de l'action climatique dépendrait de la prise en compte de l'impératif de résilience dans toutes les politiques. Les petits États insulaires en développement devaient adopter une approche régionale et accorder davantage d'attention aux mesures d'atténuation, en vue de susciter la mobilisation du secteur privé, dans le cadre de projets pouvant bénéficier de concours bancaires.

34. Yannick Glemarec, Directeur exécutif du Fonds vert pour le climat, a fait observer que le Fonds collaborait avec un éventail d'organisations publiques, privées et non gouvernementales et comptait actuellement 84 partenaires de réalisation. Il prêtait une assistance sous la forme de mécanismes de subventions et autres, ce qui aidait les pays en développement à se consacrer en priorité à l'action climatique ; quant aux prêts de rang privilégié ou aux investissements sous forme de participation, ils contribuaient à la mobilisation de moyens de financement pour l'adaptation de projets à la situation locale. Des prêts à taux privilégié étaient également proposés à l'appui de la mise en œuvre de certaines politiques.

35. La table ronde a été animée par Satu Santala, Directrice générale des politiques de développement de la Finlande. Au cours du débat, une participante issue de la société civile a déclaré que le financement de l'action climatique devrait correspondre aux responsabilités historiques. Elle a ajouté que ce financement pourrait être facilité si l'on supprimait les subventions accordées à l'extraction de combustibles fossiles et si les ressources destinées à financer les dépenses militaires étaient plutôt allouées à l'action climatique. Un autre intervenant a fait valoir que la question de l'atténuation était de nature intersectorielle et devait susciter des engagements sur le plan politique comme au niveau bureaucratique. D'une manière générale, les mesures d'adaptation aux changements climatiques n'étaient pas suffisamment financées, mais il avait été établi que les petits États insulaires en développement et les pays côtiers de basse altitude, en particulier, devraient bénéficier de subventions pour être en mesure de s'adapter aux changements climatiques et de faire face aux pertes et préjudices auxquels ils étaient exposés.

Troisième dialogue ministériel sur le financement : « Concevoir des cadres de financement nationaux intégrés pour le développement durable »

36. Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, a présenté un exposé introductif dans lequel il a fait observer que, quatre ans après l'adoption du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, le déficit de financement de l'action menée au titre des objectifs de développement durable se creusait. Pour inverser cette tendance, il faudrait solliciter toutes les sources de financement possibles : mobiliser des ressources intérieures et gérer la dette effectivement pour dégager une marge de manœuvre budgétaire aux fins de l'investissement dans les secteurs sociaux ; prendre des mesures propres à susciter des investissements privés pour stimuler la création d'emplois et la croissance ; faire appel à la coopération internationale au service du développement des pays les plus pauvres. L'association de ces diverses formes de financement selon une approche intégrée pourrait permettre d'en tirer tout le profit possible. Les cadres de financement reposaient sur les capacités de gestion des gouvernements et les investissements devaient avoir une incidence optimale sur le développement durable. Dans cette optique, il était essentiel d'améliorer le suivi.

37. Matia Kasaija, Ministre des finances, de la planification et du développement économique de l'Ouganda a souligné que son pays s'était fixé des objectifs de développement à l'échelle nationale, qu'il souhaitait atteindre d'ici à 2040, et que toutes les politiques de financement étaient orientées dans ce sens. Après avoir insisté sur le rôle essentiel de l'État, il a déclaré que son pays s'attachait en priorité à mobiliser des ressources intérieures et à emprunter sur les marchés nationaux. Le commerce était un moyen efficace de financer le développement, mais le pays peinait à mettre en place une infrastructure adéquate et à instaurer des normes en matière de qualité. Il devait en outre faire face aux obstacles non tarifaires imposés par ses partenaires commerciaux.

38. Bambang P. S. Brodjonegoro, Ministre de la planification du développement national de l'Indonésie a rendu compte des mesures prises dans son pays pour mobiliser des ressources financières aux fins du développement durable, selon plusieurs axes : incitation fiscale – notamment des réductions d'impôts pour les petites et moyennes entreprises ; harmonisation des politiques fiscales ; instauration d'un cadre d'orientation pour la constitution de partenariats public-privé, grâce auquel il était plus facile de discerner les possibilités offertes dans 19 secteurs ; introduction de nouveaux instruments financiers tels que les obligations vertes. L'Indonésie s'était avant tout attachée à établir un cadre de financement intégré, qui

avait été mis à profit dans son plan de développement à moyen terme. Conscients que les financements publics ne suffiraient pas pour atteindre les objectifs de développement durable, les pouvoirs publics s'efforçaient d'attirer des investissements issus du secteur privé et d'entités philanthropiques, entre autres.

39. Gloria Amparo Alonso Másmela, Ministre de la planification nationale de la Colombie, a rendu compte du processus d'approbation d'un nouveau plan de développement national aligné sur le Programme 2030, dont les diverses étapes conduiraient à un développement inclusif. Pour atteindre ses objectifs, le Gouvernement mobilisait des ressources publiques et s'employait à attirer des investissements privés en s'appuyant sur le renforcement des capacités nationales, sur une administration efficace, sur l'établissement de règles claires et sur une exigence de transparence. Il s'était en outre imposé comme chef de file expérimenté dans la constitution de partenariats public-privé durables, et de nouveaux instruments financiers avaient été mis au point pour susciter des investissements. La Ministre a souligné qu'il était nécessaire d'améliorer la qualité et l'efficacité de la coopération pour le développement, et elle a insisté sur le rôle majeur que jouait l'aide publique au développement dans les pays à revenu intermédiaire comme la Colombie.

40. Luis Daniel Soto, Vice-Ministre de la planification et de la politique économique du Costa Rica a déclaré qu'il était essentiel de mobiliser de nouvelles ressources et d'utiliser plus efficacement les ressources existantes. Le Ministère de la planification et le Ministère des finances du Costa Rica travaillaient en étroite collaboration pour veiller à ce que les projets stratégiques soient traités en priorité et bénéficient de financements suffisants. Le Vice-Ministre a tenu à rappeler que son pays était depuis bien longtemps synonyme de démocratie et de stabilité et que le niveau d'éducation de sa population était élevé, ce qui avait permis au Costa Rica d'intégrer efficacement les enjeux liés au développement durable dans le domaine des affaires. Il a également déclaré que la participation active des Costaricains était essentielle. Enfin, le Ministre a indiqué que le Costa Rica avait réussi à établir un lien entre, d'une part, les indicateurs nationaux de développement et les plans d'investissement et, d'autre part, les objectifs de développement durable.

41. Dereje Alemayehu, Coordonnateur de la Global Alliance for Tax Justice, a souligné que la communauté internationale se devait de contribuer à créer des conditions plus propices à la mobilisation de leurs ressources par les pays en développement. Pour ce faire, il fallait combler les failles du système fiscal international et lutter contre les flux financiers illicites. La communauté internationale devait s'attacher en priorité à relever ces défis de portée mondiale et l'ONU devait elle-même redoubler d'efforts.

42. M. Authers a animé la table ronde. Au cours du débat, les participants ont noté que le système commercial multilatéral était soumis à des tensions de plus en plus perceptibles, susceptibles d'aggraver la situation des pays les moins avancés au regard des échanges commerciaux. Pour combler d'importants déficits de financement, les pays devraient faire appel à toutes les sources possibles en exploitant leur complémentarité. Une stratégie de financement efficace exigeait une conception à long terme du développement ainsi que des plans de développement à moyen terme, appuyés par un État fort. Les politiques de financement (fiscales, commerciales ou en matière d'investissement) devaient être adaptées en conséquence. Le volontarisme et l'adoption de mesures au niveau national devaient aller de pair avec un climat international favorable.

Quatrième dialogue ministériel sur le financement : « Exploiter les nouvelles technologies pour financer les objectifs de développement durable »

43. L'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et coprésident de l'Équipe spéciale chargée de la question du financement numérique des objectifs de développement durable, Achim Steiner, a indiqué qu'un grand nombre de technologies financières de dernière génération provenaient de pays qui n'étaient généralement pas perçus comme étant à la pointe de la technologie, alors même que, par ces progrès, ils faisaient autorité. L'Équipe spéciale, dont le rapport final était attendu au début de 2020, anticipait, dans le cadre de ses travaux, divers scénarios susceptibles d'apparaître dans les années à venir. À l'heure actuelle, de nombreuses personnes utilisaient des plateformes numériques pour gérer leurs finances personnelles. L'intégralité des informations et des bases de données sur les risques exploitées par les intermédiaires du système financier ainsi que par leurs clients connaissait des mutations radicales, de sorte que les pouvoirs publics réfléchissaient aux moyens de réglementer et de gérer les risques inhérents à ce phénomène. Il leur fallait notamment protéger les droits fondamentaux, les données et la vie privée, mais aussi lutter contre le risque d'exclusion lié aux nouvelles technologies. La relation entre la technologie, les objectifs de développement durable et le financement du développement, toute nouvelle, exigeait la plus grande attention ainsi que des moyens financiers sans précédent.

44. La Gouverneure de la Banque centrale du Samoa, Maiava Atalina Ainuu-Enari, a décrit les incidences concrètes sur les petits États insulaires en développement des problèmes étudiés par l'Équipe spéciale. Contrairement à ce qui se passait dans d'autres pays, au Samoa la connectivité n'allait pas de soi, du fait de la topographie et de la géographie. Toutefois, le financement des objectifs de développement durable ne se résumait pas à l'inclusion par la technologie. L'accès à la technologie était certes une question importante, mais au Samoa, le développement posait des problèmes d'une tout autre envergure, liés notamment aux changements climatiques. Le Samoa se penchait sur les avantages éventuels des obligations vertes, et il envisageait des stratégies d'adaptation, par exemple la mutualisation des risques avec les pays voisins. Les instances de réglementation étaient chargées d'instaurer les conditions indispensables à l'innovation susceptible de faire progresser le développement au niveau national. Dans cette optique, il était fondamental qu'elles appréhendent correctement les effets du passage au numérique sur les entreprises et les consommateurs, en particulier dans les pays de taille modeste sur le plan économique.

45. Le Ministre maltais des finances, Edward Scicluna, convenant que les petits pays insulaires se trouvaient aux prises avec des contraintes d'ordre structurel et géographique, a cependant jugé qu'ils faisaient en général montre d'un solide instinct de survie. Malte, par exemple, s'employait à diversifier son économie et disposait d'une marge de manœuvre que n'avaient généralement pas des pays plus grands. Estimant que Malte était l'un des « maillons » de la chaîne de blocs mondiale, il a fait observer que le rythme de l'innovation en matière de mégadonnées, d'intelligence artificielle et de technologies financières s'était considérablement accéléré ces dernières années, de sorte que les cadres réglementaires n'étaient plus applicables et que les banques centrales se devaient de faire preuve d'un esprit novateur. La nouvelle réglementation de l'industrie du jeu que Malte avait adoptée était citée comme exemple de bonne pratique. Par ailleurs, il importait de repenser la fiscalité afin de l'adapter au progrès technologique, à l'exemple de la taxation des entreprises du numérique décidée par l'Union européenne.

46. Le Gouverneur de la Banque centrale du Kenya, Patrick Njoroge, a fait part des données d'expérience de ce pays en matière d'innovation numérique, soulignant le

rôle moteur de cette dernière dans le développement de nouvelles formes de services financiers numériques. Il importait de placer la question de la démocratisation des services financiers au cœur des débats. Il fallait mettre davantage l'accent sur la manière dont l'innovation et les nouvelles technologies pouvaient être stimulées et orientées vers le bien de tous. Sur la question de la réglementation, le Kenya était conscient qu'il fallait exercer un contrôle, mais il préconisait une approche graduée fondée sur l'expérimentation et susceptible de stimuler l'innovation. La mise en place de politiques normatives risquait de freiner l'innovation. Bien souvent, les instances de réglementation n'étaient pas au fait des technologies qu'elles réglementaient, ce qui montrait qu'il leur fallait collaborer plus étroitement avec les acteurs de l'innovation. Cela contribuerait sans doute à stimuler le développement de produits et de services de meilleure qualité destinés aux pauvres.

47. Trois commentateurs ont pris la parole. La Directrice de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED, Shamika Sirimanne, a fait observer que les technologies financières permettaient de se passer d'intermédiaires et d'augmenter la valeur des services aux clients. Les personnes qui n'avaient pas accès à Internet, à savoir la moitié de la population mondiale, ne pouvaient guère espérer profiter de ce type d'outils numériques. Une démarche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et axée sur le retour aux fondamentaux permettrait au plus grand nombre de tirer profit des technologies financières. Elenita Dano, coordonnatrice de l'ETC Group, a souligné qu'il importait de ne pas avancer à l'aveuglette. Estimant que les technologies financières n'allaient pas systématiquement déboucher sur l'inclusion, elle a exhorté les organismes des Nations Unies, la société civile et les organisations locales à redoubler d'efforts en vue d'élaborer des stratégies d'inclusion. Par ailleurs, il fallait accorder une plus grande attention au fait que les nouvelles technologies consommaient des ressources naturelles en quantité, et s'interroger sur le pouvoir toujours plus fort de la technologie et sur les moyens de le contrôler. La Directrice générale de l'Official Monetary and Financial Institutions Forum, Pooma Kimis, a souligné qu'il fallait cerner le lien entre capital et technologie. Les données étant de plus en plus considérées comme une ressource, elles devaient faire l'objet d'une réglementation adéquate. Les nouvelles technologies qui allaient bouleverser les marchés devaient être employées pour débloquer des actifs délaissés, y compris au moyen des fonds souverains et des régimes de pension privés.

48. La table ronde a été animée par M. Authers. Au cours du débat, les participants ont posé des questions touchant aux clivages sociaux liés à la technologie, ainsi qu'à la gestion des risques associés. Dans de nombreux pays, il existait un fossé générationnel entre les responsables des banques centrales, qui agissaient avec prudence, et les populations plus jeunes, prêtes à adopter de nouveaux outils numériques. Bien que la technologie ait fait la preuve de son intérêt au regard de la prestation de services publics, les technologies financières à but lucratif étaient fréquemment source de tensions. Il était également inquiétant de constater que les nouvelles technologies avaient une incidence sur les ressources humaines alors même que la situation exigeait la création d'emplois. Il fallait donc définir de toute urgence la manière dont ces technologies devaient être réglementées ainsi que le rôle des pouvoirs publics à cet égard. La technologie au service de la demande était un outil puissant et, dans un souci d'inclusion, il importait que les instances de réglementation trouvent le moyen d'en superviser l'exploitation, compte tenu de la rapidité du progrès technologique. Les banques centrales, dont l'activité principale était de gérer le risque, se devaient d'être plus innovantes.

VI. Dialogue avec les organes intergouvernementaux des principales institutions concernées

49. Présidé par la Présidente du Conseil économique et social et animé par Eduardo Porter (*New York Times*), le dialogue de 2019 portait sur les deux thèmes suivants : a) l'exposition à la dette publique et les objectifs de développement durable ; b) les technologies financières au service de l'inclusion financière.

50. Ouvrant le dialogue, la Présidente du Conseil économique et social a souligné l'importance de la coopération établie de longue date entre les diverses institutions concernées aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Dans de nombreux pays, l'exposition à la dette publique constituait un obstacle de taille. Il convenait donc de formuler des recommandations claires pour aider les pays en développement très endettés à conserver une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour investir dans le développement durable. En outre, les technologies financières, suscitant un nouvel espoir au regard de l'inclusion financière, devaient faire l'objet d'un débat nuancé, une plus grande attention devant être accordée à leurs effets pervers tout comme aux questions prioritaires telles que la protection des consommateurs.

51. La Présidente de l'Assemblée générale a affirmé que la semaine de réunions de haut niveau prévue pour septembre 2019 serait importante en ce qu'elle permettrait d'accélérer la réalisation du Programme 2030. Elle a précisé qu'il était nécessaire de resserrer la coopération pour faire en sorte que l'architecture financière mondiale soit conforme aux objectifs de développement durable. Elle a indiqué qu'il allait falloir relever plusieurs défis, à savoir : consolider le système multilatéral, garantir l'accès à des technologies à faible émission de carbone et prendre en compte les questions de genre dans les politiques financières. Elle a en outre estimé qu'il fallait mettre l'accent sur la coopération régionale afin d'optimiser les effets des projets de développement, particulièrement importants pour les pays de taille modeste sur le plan économique.

52. Le Ministre ghanéen des finances et Président du Comité du développement, Ken Ofori-Atta, a donné un aperçu de la réunion à laquelle il avait participé dans le cadre des Réunions de printemps de 2019 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Compte tenu des perspectives économiques peu engageantes, il importait de réaffirmer la détermination de la communauté internationale à exécuter le Programme 2030. Le Comité du développement avait exhorté la Banque mondiale à collaborer avec les institutions de financement internationales et les organismes des Nations Unies afin de s'attaquer aux enjeux de développement les plus urgents et les participants avaient souscrit à la démarche retenue par la Banque mondiale et le FMI, tendant à ce que les créanciers et les emprunteurs communiquent davantage d'informations sur les dettes publique et privée. Il importait de se doter de politiques propres à stimuler la croissance, à maîtriser les risques et à protéger les populations les plus vulnérables. Les institutions devaient collaborer avec les responsables politiques afin de trouver les moyens judicieux d'aider les pays à améliorer la gestion et la transparence de la dette et à stimuler la mobilisation de ressources intérieures. Le Comité du développement s'était félicité de la démocratisation des nouvelles technologies ainsi que des mesures visant à les rendre plus abordables pour les pays en développement. Les représentants des gouvernements avaient indiqué qu'ils souhaitaient obtenir des données ventilées et des indicateurs plus précis, en insistant sur la réforme des politiques susceptible d'aboutir à des résultats concrets. Ils avaient également demandé à la Banque mondiale de s'employer à mobiliser des ressources et trouver des solutions auprès du secteur privé, mais aussi à atténuer les risques liés aux investissements.

53. Le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Salim Baddoura, a préconisé le recours à une nouvelle approche et estimé qu'il fallait que la communauté internationale réaffirme son engagement en faveur du multilatéralisme. Il a en outre souligné que les organisations internationales, telles que la CNUCED, jouaient un rôle important en ce qu'elles aidaient à mieux comprendre l'évolution des enjeux actuels. Par ailleurs, il a estimé que le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement était l'occasion de resserrer les liens entre Genève et New York, dans le cadre de l'action menée par les organismes des Nations Unies pour créer une dynamique propice à l'exécution du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba.

54. Prenant la parole au nom de la présidence du Comité monétaire et financier international, la Secrétaire adjointe du Comité, Sabina Bhatia, a affirmé que l'action menée aux niveaux national et international devait être axée sur le maintien de la croissance, l'intensification de la résilience, l'appui au relèvement et la recherche d'un juste équilibre entre la soutenabilité de la dette, la demande et les objectifs d'ordre social. Le FMI s'employait à épauler l'action menée pour que la croissance soit durable et bien gérée, au moyen notamment de la lutte contre la corruption, qui permettrait sans doute d'éviter, à l'échelle mondiale, un manque à gagner annuel de près de mille milliards de dollars au titre de la fiscalité. Il continuerait d'intensifier sa collaboration avec les États fragiles ou touchés par des conflits, et, au moyen de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales qu'il avait mise en place, d'aider les pays à mieux percevoir l'impôt.

55. S'exprimant au nom du Conseil général de l'OMC, le Chef de Cabinet et Conseiller principal auprès du Directeur général de cette organisation, Tim Yeend, a rappelé que le commerce favorisait le progrès économique et la réduction de la pauvreté. Ses retombées devaient toutefois être mieux redistribuées et profiter à tous. Il importait d'amplifier sensiblement les débouchés commerciaux des pays les moins avancés. Les gouvernements devaient veiller à ce que les avantages tirés des échanges commerciaux soient mieux répartis et envisager de mettre en place, si nécessaire, des mesures de redistribution. En outre, l'inclusion financière et le développement de technologies financières stimuleraient l'autonomisation sur le plan économique. Les défis qui se posaient à l'OMC devaient être l'occasion de se pencher à nouveau sur l'équité et la réglementation du système commercial multilatéral.

56. Le Doyen du Conseil des administrateurs du Groupe de la Banque mondiale, Merza Hasan, dit que la communauté internationale doit créer 300 millions d'emplois d'ici à 2050. Or, les prévisions de croissance n'étaient pas optimistes. La Banque mondiale s'employait à mobiliser l'investissement privé en faveur de l'exécution du Programme 2030 et d'en optimiser les retombées. Pour optimiser le financement du développement, elle avait retenu une approche en cascade, en acceptant d'assumer, si nécessaire, la garantie au premier risque afin d'instaurer des conditions propices à l'investissement privé. L'Association internationale de développement avait pour sa part créé un fonds de crise dont la dotation serait étoffée. En outre, les partenariats avec les organismes des Nations Unies et le secteur privé seraient consolidés.

57. Shona E. Riach, Administratrice au FMI et Présidente du Comité du Conseil d'administration chargé de la liaison avec la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, a indiqué que le FMI s'employait à intensifier son appui à l'action menée par les pays pour stimuler la mobilisation de ressources intérieures. Il contribuait ainsi davantage à l'élaboration des politiques en matière d'infrastructure, avait intensifié l'assistance technique destinée à renforcer les capacités statistiques des pays, et multiplié le volume de ses travaux sur les orientations à retenir aux fins de l'inclusion financière. Il aidait en outre les pays à atteindre leurs objectifs en matière d'émission de carbone au moyen

de nouvelles évaluations des politiques relatives aux changements climatiques. Le FMI et la Banque mondiale aidaient les pays les plus pauvres à faire face à leur exposition à la dette et à renforcer leurs capacités d'analyse de cette dernière pour que les conseils donnés et l'appui fourni aient une plus grande incidence. Enfin, il convenait de préciser que le Programme Fintech de Bali, lancé en octobre 2018, énonçait 12 questions de principe visant à aider les pays à tirer parti des avantages des technologies financières et à réduire les risques y associés.

58. Masaaki Kaizuka, Administrateur au FMI, a affirmé que le Comité monétaire et financier international s'était engagé à rehausser la transparence de la dette et accroître le financement durable. De nombreux pays en développement, y compris les pays les moins avancés, avaient vu leur dette publique considérablement augmenter, atteignant des taux d'endettement qu'ils n'avaient pas connus depuis les crises de la dette des années 1980. Si un haut niveau d'endettement n'était pas toujours un élément négatif, les taux actuels étaient essentiellement fonction de facteurs tels que des chocs critiques ou les imperfections des politiques de la dette. Il fallait donc procéder à un rééquilibrage afin d'aider les pays à réaliser les objectifs de développement durable, dans le fil de la stratégie adoptée par le FMI et la Banque mondiale.

59. Hervé de Villeroche, Administrateur à la Banque mondiale, était également d'avis que le surendettement constituait un obstacle majeur au financement du développement durable. Le niveau d'endettement des pays à faible revenu avait augmenté depuis 2012 et la composition même de la dette avait évolué. L'exposition au risque qui pointait était accentuée par le manque de transparence. Les institutions multilatérales telles que le Club de Paris, qui contribuaient à la mise en œuvre de politiques cohérentes et plus transparentes, revêtaient une grande importance. Il convenait d'ailleurs d'élargir la composition du Club.

60. Le Vice-Président du Conseil économique et social, Valentin Rybakov (Biélorus), a indiqué que la soutenabilité de la dette était définie comme étant la capacité d'un pays à stabiliser son niveau d'endettement en s'engageant à faire face à ses obligations envers ses créanciers. Il était donc fondamental d'œuvrer au renforcement des capacités en vue d'améliorer la gestion de la dette et d'en accroître la transparence. Il s'agissait d'une obligation tant pour les emprunteurs que pour les prêteurs. Plus précisément, il importait que les prêteurs rendent les prêts plus transparents et faciles à suivre. Il convenait aussi d'envisager plus avant le recours à l'échange de dettes, ces instruments convenant particulièrement aux pays ayant de lourdes charges budgétaires.

61. Il est ressorti du débat sur l'exposition à la dette au regard de la réalisation des objectifs de développement durable que les pays les moins avancés devaient œuvrer de concert pour faire face au surendettement croissant. Les participants ont également souligné l'importance des filets de sécurité financière à l'échelle mondiale et du respect des règles multilatérales. Les membres de la société civile ont noté que les hauts niveaux d'endettement n'étaient pas un phénomène nouveau et ils ont jugé que les pratiques des banques centrales occidentales en matière de prêt y avaient sans doute contribué. Il était encore difficile de parvenir à un consensus mondial sur la définition de normes applicables à l'octroi de prêts et à la souscription d'emprunts.

62. Koen Davidse, Administrateur à la Banque mondiale, a affirmé que les technologies financières pouvaient contribuer aux efforts de développement durable à l'échelle nationale, en ce qu'elles permettaient notamment de réduire le coût des services financiers, d'élargir l'accès au crédit et de réduire la distance entre les particuliers et les prestataires de services. Par exemple, dans les pays touchés par des conflits, ces technologies pouvaient être exploitées pour fournir des services publics dans les zones reculées. La Banque mondiale et le FMI s'employaient à évaluer la

situation, de sorte à recenser les meilleures pratiques et cerner les nouveaux enjeux. Atteindre l'inclusion financière dans le cadre des objectifs de développement durable n'était possible que si les gouvernements s'y engageaient, avec le soutien des organisations internationales.

63. Vladyslav Rashkovan, Administrateur suppléant au FMI, a noté que les technologies financières faciliteraient l'accès au financement pour près de 1,7 milliard de personnes qui, dans le monde, en étaient actuellement exclues. Le FMI était déterminé à aider les pays à réintégrer les populations exclues du système bancaire dans le système financier, tout en veillant à gérer les risques sans décourager l'innovation. Le FMI était préoccupé par la prédominance d'un petit nombre de grands acteurs sur ce marché. Il importait par ailleurs de lever les obstacles auxquels les entreprises de type nouveau devaient faire face, en particulier dans les pays à faible revenu. Le Conseil économique et social et le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement devaient mettre à profit le Programme Fintech de Bali et les 12 questions de principe qui y étaient énoncés.

64. La Vice-Présidente du Conseil économique et social, Kira Christianne Danganan-Azucena (Philippines), a estimé que les technologies financières avaient permis d'accomplir d'importants progrès sur trois plans. Premièrement, elles permettaient de toucher des marchés jusque-là inaccessibles ou mal desservis et contribuaient à réduire les écarts. Deuxièmement, elles facilitaient l'accès des entreprises au financement et elles offraient de nouvelles possibilités de financement aux petites et moyennes entreprises. Elles proposaient également de nouvelles solutions en matière d'emprunt, comme les plateformes de prêts d'individu à individu ou de financement des chaînes d'approvisionnement. Troisièmement, elles offraient une solution face à la disparition des opérations par correspondants bancaires. Les plateformes numériques et les technologies financières contribuaient en effet à lutter contre ce phénomène en ce sens qu'elles réduisaient les frais d'administration liés aux procédures de diligence raisonnable. Les responsables politiques devaient s'efforcer de trouver un juste milieu entre la gestion des nouveaux risques et l'optimisation des avantages associés aux nouveaux acteurs des technologies financières.

VII. Tables rondes thématiques

Table ronde A – Ressources publiques nationales

65. Les participants ont souligné qu'il importait de mobiliser les ressources nationales pour parvenir au développement durable et qu'il fallait redoubler d'efforts pour aligner la mobilisation et l'emploi de ces ressources sur le Programme 2030. Pour mobiliser les ressources publiques nationales, les pays avaient exploité des technologies nouvelles destinées à faciliter le recouvrement des impôts. Certains avaient mis en place à cette fin des systèmes de paiement en ligne qui permettaient aussi d'accroître la transparence. Des efforts ciblés avaient été déployés pour aider à renforcer les capacités des administrations fiscales locales.

66. Pour accroître la capacité des pouvoirs publics de mobiliser des ressources, il fallait également consentir des efforts supplémentaires pour veiller à ce que les entreprises soient imposées de manière équitable et efficace. Comme il était préconisé dans le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises, il importait que les entreprises mènent leurs activités dans le respect de la lettre et de l'esprit de la législation des pays d'implantation.

67. Concernant les dépenses, les intervenants ont souligné qu'il fallait améliorer la concertation et la cohérence entre les différents ministères afin que la fiscalité et la réglementation aillent de pair. Pour réaliser les objectifs de développement durable,

il fallait redoubler d'efforts afin que les ressources soient affectées là où les besoins étaient les plus grands. Les administrations locales, par exemple, ne disposaient généralement pas des fonds dont elles avaient besoin, car seule une faible part du budget de l'État leur était affectée, et ce, bien que les autorités locales jouent un rôle vital dans la promotion des objectifs de développement durable. Souvent, moins de 10 % du budget municipal provenait des recettes fiscales. Or les autorités locales étaient bien placées pour assurer l'accès à l'eau, à la santé et à l'éducation, trois catalyseurs du développement durable.

68. Les pays élargissaient de plus en plus le champ des politiques de dépenses publiques pour y faire figurer des objectifs impliquant que des indicateurs sociaux et environnementaux entrent en ligne de compte dans la prise de décisions. En Italie, par exemple, le bien-être avait été ajouté aux facteurs critiques dans le processus d'établissement du budget. Les indicateurs rendaient compte des inégalités, du degré d'instruction, des soins de santé et d'autres facteurs de comparaison. Pour y parvenir, les pays devaient mettre au point des outils analytiques et des modèles de prévision tenant compte des retombées de facteurs autres que le PIB. Il était essentiel d'associer la société civile à la planification et à la prestation des services pour que les besoins de la population soient dûment pris en compte dans l'élaboration des politiques.

69. Les débats ont également fait ressortir les principaux obstacles à la mobilisation des ressources publiques nationales au service du développement durable. Des intervenants ont souligné le double problème que posaient le nivellement par le bas des mesures d'incitation fiscale et l'érosion de l'assiette de l'impôt, et qui touchait les pays les plus défavorisés et, en leur sein, les populations les plus défavorisées. Dans de nombreux pays en développement, l'importance de l'économie informelle créait d'autres obstacles à la mobilisation des ressources nationales. Il a également été question des insuffisances quantitatives et qualitatives des fonds disponibles pour que les personnes handicapées exercent pleinement leurs droits et puissent s'épanouir ; c'est dans ce contexte que le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement a été invité à examiner la pratique des autorités nationales s'agissant d'évaluer les répercussions de la politique budgétaire sur les droits de l'homme, en faisant une large place, dans son rapport de 2020, aux désavantages qui en découlent pour les groupes marginalisés.

70. Des intervenants ont souligné qu'il importait d'examiner les normes fiscales appliquées dans le monde, et ce, à l'ONU, tribune où tous les pays étaient représentés.

Table ronde B – Entreprises et financements privés nationaux et internationaux

71. La discussion a porté sur la nécessité de mieux mobiliser l'investissement privé au service du développement durable. Les investisseurs s'intéressaient de plus en plus aux placements durables. D'une part, cet intérêt provenait de particuliers fortunés et d'investisseurs socialement responsables et désireux de concilier investissement et valeurs éthiques. D'autre part, les investisseurs traditionnels, comme les fonds de pension, commençaient à se rendre compte que des facteurs d'ordre environnemental et social risquaient d'avoir une incidence non seulement sur le rendement des placements, mais aussi sur la capacité de l'économie de générer des rendements sur la durée. Pourtant, l'appétence des marchés financiers pour le court terme demeurait un obstacle déterminant. Ainsi, les normes de Bâle III avaient cautionné la perspective à court terme, et l'interprétation du principe d'obligation fiduciaire aboutissait, dans certains pays, à imposer des contraintes aux investisseurs institutionnels.

72. Les politiques publiques devaient tendre à inciter les acteurs du secteur privé à envisager une perspective à long terme, par exemple en rendant non rentables les

activités ne répondant pas au principe de durabilité. Il s'imposait également de mieux définir la nature de l'investissement durable et les moyens d'en mesurer les retombées. De nombreuses initiatives étaient en cours dans ce domaine, et un mouvement se dessinait en faveur de la normalisation plus poussée de l'information communiquée sur le développement durable des entreprises. Tout ceci devrait éclairer la prise de décisions en matière d'investissement et accentuer l'harmonisation des systèmes de notation de la durabilité, qui variaient considérablement, pour l'instant, d'une agence à l'autre. Les pays pouvaient également tenir compte des données de ce type pour évaluer la contribution du secteur privé au développement durable.

73. Les participants ont jugé impératif d'améliorer l'accès des micro-, petites et moyennes entreprises au financement. Moteur de l'économie, elles représentaient une part importante du secteur de l'emploi. Or, on considérait qu'elles présentaient un risque élevé et qu'elles entraînaient des coûts de transaction relativement importants pour les institutions financières concernées. Il appartenait aux organismes de réglementation et aux pouvoirs publics d'assouplir les contraintes financières auxquelles ces entreprises faisaient face, notamment au moyen d'une assurance-crédit. Les institutions de financement du développement pouvaient également leur apporter un appui par le biais de mesures de rétrocession de prêts, mais ceux-ci devaient être à la portée des institutions financières bénéficiaires.

74. Il a également été question des instruments financiers mixtes et de la manière dont ceux-ci pouvaient susciter l'investissement dans les pays où les risques étaient élevés et dans les secteurs à faible rendement (tels que l'eau). Ces instruments devaient être décidés par les pays eux-mêmes et être compatibles avec les objectifs nationaux de développement. Les pays pouvaient également développer les marchés financiers locaux et créer des conditions plus favorables afin de stimuler l'investissement privé. Il fallait cependant veiller à ce que les mesures prises pour attirer cet investissement ne donnent pas lieu à des incitations fiscales excessives, au relâchement des normes environnementales et sociales ni à des accords de partage inégal du risque. À cet égard, il a été rappelé que la négociation des partenariats public-privé était complexe et que si elle n'était pas menée correctement, elle risquait d'entraîner des risques budgétaires importants.

Table ronde C – Coopération internationale au service du développement

75. Il a été souligné que la coopération internationale au service du développement était essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable. Les participants ont souligné qu'il fallait protéger l'intégrité de l'aide publique au développement (APD) et que les pays devaient honorer leur engagement, à savoir consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD. Celle-ci devait être à la fois mise à la disposition des bénéficiaires et employée de manière rationnelle et efficace. La coopération au service du développement devait reposer sur le principe de la prise en main par les pays.

76. Certains participants ont fait observer que les finances publiques ne suffisaient pas à elles seules à étayer la réalisation des objectifs de développement durable. Il fallait aussi, pour instaurer des conditions propices à l'investissement privé, que des institutions solides soient en place et que des instruments financiers de type nouveau soient créés. Il a été fait valoir que l'investissement privé, notamment au moyen d'instruments financiers mixtes, contribuait à étoffer les ressources destinées à la réalisation des objectifs de développement durable. Or, si le financement panaché était utile pour attirer l'investissement privé, il fallait l'utiliser de manière stratégique. Il n'était pas toujours judicieux de stimuler l'investissement privé à l'aide de fonds

publics. Certains participants craignaient que, compte tenu du peu d'informations disponibles sur la mesure, le suivi et l'évaluation des effets du financement mixte, le recours à cette formule pouvait, dans certains cas, présenter des risques pour les finances publiques.

77. Il a été confirmé que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire faisaient partie intégrante d'une conception de la coopération au service du développement reposant sur la solidarité et les avantages mutuels. Tout en accueillant avec satisfaction le document final issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (tenue à Buenos Aires, du 20 au 22 mars 2019) dans lequel étaient réaffirmés les principes de ce mode de coopération, les participants ont noté qu'il était possible d'aller plus avant pour renforcer les capacités aux niveaux national et local.

78. Il a été question des cadres de financement nationaux intégrés, stratégies susceptibles de s'ajouter aux plans nationaux de développement. Les intervenants ont cependant noté qu'en raison du manque de données, les conditions n'étaient pas encore propices à l'élaboration de tels cadres dans tous les pays. Certains ont estimé que l'enquête sur la responsabilité mutuelle menée par le Forum pour la coopération en matière de développement pouvait servir à intensifier la concertation entre ministères aux fins de l'élaboration de ce type de cadres.

79. Il était également essentiel de susciter la participation des jeunes pour qu'ils s'approprient le processus de développement et y prennent part. Les intervenants ont souligné que des programmes de développement des capacités, de formation et d'emploi devaient être mis en place en faveur des jeunes. Ils ont convenu que l'innovation s'imposait aussi en matière de financement et que diverses instances pouvaient l'étayer, notamment le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement et le G20. Ces structures pouvaient faciliter les discussions d'ordre technique et raffermir la volonté politique.

Table ronde D – Commerce, science, technologie, innovation et renforcement des capacités

80. L'aggravation des tensions commerciales, la progression du protectionnisme et la recrudescence des facteurs d'incertitude au niveau mondial seraient autant d'obstacles au commerce international, lequel, comme l'énonçait le Programme d'action d'Addis-Abeba, était le moteur du développement. Les participants ont souligné qu'il importait de redoubler d'efforts pour faire du système commercial multilatéral un instrument universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable, placé sous l'égide de l'OMC. Les pays en situation particulière, notamment les pays les moins avancés, avaient besoin qu'on leur porte une attention particulière, et, par exemple, qu'on leur accorde effectivement un traitement spécial et différencié, adapté à leur situation. Il importait d'éliminer les obstacles fondamentaux à l'accès aux échanges commerciaux internationaux, tels que les mesures non tarifaires et les subventions, qui touchaient les pays en développement de manière disproportionnée.

81. Les participants ont en outre noté que l'élaboration des politiques commerciales exigeait une approche globale qui, pour en anticiper les effets délétères possibles, devaient prévoir des politiques sociales d'accompagnement. L'importance croissante des échanges régionaux, y compris entre pays en développement, a également été soulignée. Bien que le commerce régional ne puisse pas remplacer le commerce mondial, certaines caractéristiques essentielles, telles que la diversification accrue des produits et le commerce de produits à plus grande valeur ajoutée, l'aideraient à mieux résister face aux tendances mondiales. Un autre moyen essentiel pour éliminer les distorsions commerciales consistait à intensifier la coopération en matière de

réglementation commerciale, en particulier par l'harmonisation des règles et par des accords de reconnaissance mutuelle.

82. S'agissant de science, de technologie et d'innovation, les participants ont souligné qu'il fallait veiller à ce que l'« autre moitié » de la population – les aînés, les personnes handicapées, les jeunes ou encore les femmes – ait accès aux avantages qu'offraient les technologies de l'information et des communications. Les participants ont également débattu de l'importance de la technologie pour ce qui était de faciliter l'accès au financement et de favoriser l'inclusion financière des particuliers comme des micro-, petites et moyennes entreprises. Dans ce contexte, il était essentiel qu'une réglementation efficace et propre à chaque pays soit en place à tous les niveaux, de manière à maintenir un juste milieu entre stabilité et flexibilité. Concernant des questions telles que le commerce électronique, il fallait que les organismes réglementaires retiennent une approche inclusive et qu'ils assurent la protection des personnes qui n'étaient pas en mesure d'exploiter pleinement le potentiel de la technologie.

83. Les participants se sont accordés à penser qu'il fallait s'attaquer aux enjeux transfrontaliers – tels que la protection des données, la fiscalité de l'économie numérique, l'empreinte écologique de la technologie et la concentration des mégadonnées entre un petit nombre d'entreprises mondiales – par le biais d'une concertation mondiale ouverte à tous, organisée par les instances compétentes et plaçant l'intérêt des populations au cœur du débat. La discussion a également porté sur l'accroissement rapide des besoins en matière de renforcement des capacités individuelles et institutionnelles dans le domaine de la science et de la technologie.

Table ronde E – Dette et questions d'ordre systémique

84. Les participants se sont accordés à juger préoccupante l'aggravation rapide de la dette de nombreux pays en développement ces dernières années. Ils ont jugé impératif d'assurer la bonne gestion de la dette, et à cet effet, notamment, d'en surveiller l'évolution, d'en investir le produit dans des activités productives, d'en favoriser la transparence, de contrôler le passif éventuel, de retenir des principes macroéconomiques judicieux et de définir des politiques budgétaires viables, de prévoir des mesures d'urgence, et de consentir des investissements aux fins de la résilience face aux catastrophes et de l'assurance contre ces phénomènes.

85. Les créanciers étaient appelés à accroître la transparence de la dette et appliquer les directives opérationnelles qu'élaborait le G20. Malgré ces mesures, des crises dues à la dette risquaient de survenir, les marchés étant susceptibles de se retourner et d'autres phénomènes pouvant surgir. Lorsqu'ils étaient victimes de catastrophes, les pays vulnérables, en particulier les petits États insulaires en développement, étaient confrontés à la question de la soutenabilité de la dette. Si les instruments de gestion des risques que posaient les phénomènes naturels – tels que l'assurance contre les catastrophes et les clauses relatives aux ouragans dans les contrats obligataires – étaient utiles, les participants ont souligné que, pour y faire face, ces pays devaient aussi avoir accès à un financement à des conditions favorables. Dans ce contexte, certains d'entre eux s'interrogeaient sur la pertinence de faire du revenu par habitant le critère principal du retrait de la catégorie des pays admissibles à ce type de financement.

86. Il a été question des nombreuses améliorations apportées aux processus de restructuration de la dette, telles que l'inclusion de clauses d'action collective dans les contrats obligataires. Les participants ont également noté la complexité accrue des titres d'emprunt et la diversification des créanciers, ainsi que l'incidence de ces facteurs sur la restructuration. Nombre d'entre eux ont estimé que la communauté

internationale n'avait pas pris assez de mesures pour faire face à la prochaine série de crises éventuelles liées à la dette, mais d'autres ont fait observer que les institutions internationales devaient à la fois ne pas sortir de leur domaine de compétence et composer avec un volume limité de ressources à des conditions de faveur. Il a notamment été proposé d'élargir la composition du Club de Paris, d'étudier avec les institutions ayant accordé des prêts bilatéraux la possibilité de procéder à l'échange de créances et à l'allègement de la dette, de légiférer pour limiter les litiges avec les créanciers récalcitrants et d'élaborer des cadres juridiques favorisant les prêts et emprunts responsables.

87. En ce qui concernait les questions d'ordre systémique, les États Membres ont souligné qu'il importait de freiner le recul du recours aux correspondants bancaires. Les participants ont par ailleurs jugé indispensable la réforme de la gouvernance des institutions de financement internationales afin que les pays en développement y aient davantage voix au chapitre, y compris en matière de gestion. Enfin, certains ont réclamé une réglementation plus rigoureuse des flux de capitaux et noté que la libéralisation des comptes de capital risquait d'exposer davantage les pays aux crises d'endettement.

VIII. Préparatifs du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement

88. Les cofacilitateurs du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement ont pris note du consensus auquel étaient parvenus les États Membres, à savoir qu'il fallait que le Dialogue soit ambitieux et qu'il soit axé sur les réalisations concrètes et leurs retombées sur le terrain. Il était essentiel de susciter la participation de toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, secteur privé et société civile. Le Dialogue pourrait porter, parmi diverses thématiques prioritaires, sur les questions suivantes : dette, fiscalité et économie numérique, flux d'investissement et questions d'ordre systémique, ou encore accès aux capitaux privés et publics. Les solutions recherchées devaient être adaptées aux réalités nationales, y compris dans les petits États insulaires en développement.

89. Les cofacilitateurs ont fait état d'une volonté marquée d'intensifier l'action menée pour exécuter rapidement l'intégralité du Programme d'action d'Addis-Abeba et d'accentuer les moyens mis en œuvre pour réaliser le Programme 2030. Le document final qui serait adopté à l'issue du Forum serait particulièrement utile au regard du Dialogue et servirait à définir des actions qui, une fois convenues, pourraient être inscrites au programme de la manifestation devant se tenir en septembre. Des axes de travail pourraient être définis au cours de la période précédant le Dialogue. Il y avait lieu d'envisager un volet commun, avec des activités et manifestations connexes, dont feront partie les réunions de haut niveau devant se tenir pendant la semaine de haut niveau, en septembre 2019.

90. Mauricio Escanero, chef de la mission du Mexique auprès de l'Union européenne et ambassadeur en Belgique et au Luxembourg, a encouragé les participants à faire en sorte que le dialogue soit utile et qu'il fasse évoluer le financement du développement. Le succès de Monterrey était le fruit de rapprochements diplomatiques auxquels toutes les parties prenantes étaient partenaires. Il convenait de prendre en compte, outre le creusement des inégalités et la rapidité du progrès technologique, les risques et les enjeux économiques d'ordre systémique. Le Dialogue devait donc porter sur les mesures nécessaires à la gestion équitable et durable du patrimoine commun de l'humanité, concentrer l'attention sur les priorités en matière de financement du développement dans les différentes régions

et être favorable aux initiatives et aux partenariats en cours de création, telle que l'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable.

91. Les participants au débat interactif ont évoqué les nobles aspirations dont les pays faisaient montre au regard du Dialogue, mais aussi les obstacles à l'obtention du financement nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable. Pour ne pas faire de laissés-pour-compte, il était essentiel de renouveler l'engagement pris, à savoir que l'action corresponde à l'intention.

IX. Débat général

92. Les intervenants ont salué le travail accompli par les cofacilitateurs afin que le document final qui serait adopté à l'issue du Forum tienne compte des différents points de vue. Les États Membres ont également jugé utile et pertinent le rapport de 2019 du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, intitulé *Financing for Sustainable Development Report 2019*. Les préparatifs en vue du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, prévu pour septembre, ont été jugés prioritaires, en ce qu'ils marquaient un jalon dans l'exécution du Programme d'action d'Addis-Abeba et du Programme 2030.

93. Les États Membres ont souligné les efforts consacrés au niveau national à l'exécution du Programme 2030 et ont fait état des progrès accomplis dans l'élaboration de stratégies nationales en vue de l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans et budgets de développement. Les représentants se sont accordés à penser qu'il importait de mobiliser le secteur privé, partenaire essentiel du développement durable, et ils ont mis l'accent sur le défi que représentait le remaniement des mesures d'incitation à l'investissement durable sur le long terme. Ils ont fait état des progrès accomplis s'agissant d'instaurer, au plan national, des conditions plus propices à l'investissement privé, notamment l'investissement étranger direct et les partenariats public-privé compatibles avec les principes du développement durable. Ils ont également souligné l'importance de la coopération internationale et du renforcement des capacités en matière fiscale.

94. Parallèlement, de nombreux participants ont appelé l'attention sur la convergence de plusieurs facteurs – ressources nationales et financement public international limités, problèmes mondiaux et tensions sur le système multilatéral – qui risquaient d'entraver l'exécution du Programme 2030. La plupart des États membres, soulignant que le commerce international était le moteur du développement, se sont dits inquiets pour la viabilité du système commercial multilatéral fondé sur des règles, que des mesures unilatérales risquaient de mettre à mal. Certains représentants ont aussi demandé instamment que des mesures soient prises pour s'attaquer au risque de déclenchement d'un nouveau cycle de crises de la dette et ont lancé un appel à redoubler d'efforts pour garantir la soutenabilité de la dette internationale, en particulier dans les pays en développement vulnérables.

95. Les États Membres ont appelé l'attention sur la nécessité de prendre en compte d'autres indicateurs de vulnérabilité que le niveau de revenu pour accorder à des pays à revenu intermédiaire et à des petits États insulaires en développement un financement du développement à des conditions favorables. Ils ont également fait part de leur vive préoccupation au sujet de l'impact des changements climatiques sur l'action menée au plan national en faveur du développement et du fardeau que cela représentait pour les pays en développement, déjà aux prises avec des capacités et des ressources limitées. Dans ce contexte, de nombreux petits États insulaires en développement et pays partenaires ont demandé l'appui solide de la communauté internationale dans le cadre des préparatifs de l'examen à mi-parcours de haut niveau des Orientations de Samoa, prévu en septembre 2019. Ces préoccupations ont

également incité certains participants à demander que soient tenus, voire dépassés, selon que de besoin, les engagements pris en matière de financement de l'action climatique.

96. Certains pays ont attiré l'attention sur les nouvelles difficultés engendrées par l'innovation technologique notamment sur le plan de l'économie numérique et de la technofinance. Ces difficultés risquaient d'avoir des effets considérables sur les pays en développement, ce qui rendait indispensables la coopération internationale et le renforcement des capacités dans ces domaines. En ce qui concernait le progrès technologique hors secteur financier, la question de l'investissement public dans les programmes d'enseignement et de formation permanente était considérée comme une priorité dans tous les pays.

X. Présentation et adoption des conclusions et recommandations arrêtées sur le plan intergouvernemental

97. La Présidente du Conseil économique et social a remercié Mariangela Zappia, Représentante permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, et Lazarous Kapambwe, Représentant permanent de la Zambie auprès de l'Organisation des Nations Unies, d'avoir fait aboutir les négociations. Le document final a été adopté par consensus. L'Union européenne et les États-Unis d'Amérique ont expliqué leur position après l'adoption du document.

XI. Clôture du forum sur le suivi du financement du développement

98. Les participants ont adopté par consensus le rapport [xx] du Forum, dans lequel figuraient les conclusions et recommandations arrêtées sur le plan intergouvernemental. La Vice-Secrétaire générale a pris la parole lors de la séance de clôture. Le Forum de 2019 a été déclaré clos par la Présidente du Conseil économique et social.
